



Blue-bike adapte et élargit son offre de vélos partagés

Les navetteurs sont de plus en plus convaincus de la complémentarité train + vélo

Bruxelles, 27 mars 2012. Avec le printemps et près d'une année après le lancement des vélos partagés dans les gares, l'offre "Blue-bike" est affinée et...élargie. Les prix diminuent, à savoir 10 € l'abonnement annuel et 3 € pour une journée de location, soit un alignement sur les tarifs des OV-fiets à succès aux Pays-Bas. L'usage en est aussi assoupli : il est possible, dans 11 des 37 gares desservies, de signer sur place son inscription à Blue-bike et d'ainsi directement louer le vélo. Le client peut aussi à présent rapporter le vélo au Point-vélo en dehors des heures d'ouverture. Et le paiement peut se faire par carte de crédit Visa et Mastercard ou cartes bancaires traditionnelles. L'objectif de Blue-bike est d'atteindre, à la fin 2012, les 5000 abonnés.

Le train et le vélo forment une complémentarité qui connaît un succès croissant. Près de 20 % des utilisateurs des trains viennent à la gare à vélo, avec des exceptions comme Anvers-Berchem où ...38 % des navetteurs sont cyclistes ! Le nombre de place de parking vélo dépasse aujourd'hui les 77.000 et il s'en ouvre tous les jours. Dans les trains, le nombre de vélos pliables n'arrête pas non plus de croître. Pour les vélos traditionnels embarqués dans les trains (8 € par jour), le nombre de billets spéciaux émis dépassent les 100.000. Et dans les villes, les initiatives locales de location de vélos se multiplient.

Blue-bike apporte une réponse intéressante supplémentaire aux navetteurs "branchés" vélo. Une seule carte d'abonnement suffit pour pouvoir disposer d'un vélo dans 37 gares (Ostende et Alost viendront très prochainement s'ajouter à l'offre). Une offre par laquelle Blue-bike vise clairement les clients qui descendent dans différentes gares du pays, qui n'ont pas besoin quotidiennement du vélo ou qui ne prennent pas tous les jours le train. L'expérience montre que l'abonné moyen effectue quatre réservations par an. La location débute dans le Point-vélo et le retour de la bicyclette peut s'y faire à présent en dehors des heures d'ouverture, soit avant 7 h et après 19 h, grâce à l'installation de boîtes à clés sécurisées.

Comme aux Pays-Bas qui sert d'exemple avec les OV-fietsen, Blue-bike a connu un départ mitigé. Il compte aujourd'hui 1300 clients, qui ont effectué ce mois-ci quelque 500 locations. Aux Pays-Bas, il a fallu quatre années pour que le nouveau service trouve son rythme qu'il a effectivement atteint aujourd'hui : avec un million de locations par an, les vélos sont intimement liés aux gares. Sur le plan technologique, Blue-bike est même en avance sur son grand frère néerlandais avec un site internet propre, la domiciliation bancaire, les scanners automatiques, le paiement par carte de crédit, la prise d'abonnement dans des points de location et les boîtes à clés sécurisées.

Blue-bike a opté, à partir d'aujourd'hui, pour un tarif identique à celui pratiqué outre-Moerdijk : 10 euro pour l'abonnement annuel et 3 euro par jour (max. 18 heures) de location. L'objectif de 5000 clients à la fin 2012 n'apparaît dès lors pas comme impossible à atteindre...

Blue-bike est un projet de la SNCB-Holding et de FIETSenWERK, l'organisation faîtière des entreprises cyclistes d'économie sociale qui gèrent les Points-vélo dans les gares. Il est soutenu par le Gouvernement flamand, le Gouvernement wallon, la Loterie Nationale et Eneco, partenaire en énergie durable et en mobilité.

www.blue-bike.be



La **SNCB-Holding est la société faîtière du Groupe SNCB et le garant d'un service de qualité optimale. Elle s'acquitte de cette mission en coordonnant et en soutenant les activités de ses deux filiales - la SNCB (l'exploitant) et Infrabel (le gestionnaire de l'infrastructure) - tout en s'assurant de la convergence de leurs stratégies et de l'unité du groupe pour, notamment, atteindre l'équilibre financier. La SNCB-Holding est l'unique employeur des quelque 38 000 membres du personnel du Groupe SNCB. Elle est propriétaire des bâtiments de gare, des parkings et parkings pour vélos, des espaces de location de vélos et des abords des gares. En outre, elle assure les activités de sécurité et de gardiennage sur le domaine ferroviaire ; elle gère les réseaux ICT pour l'ensemble du groupe et veille à la préservation du patrimoine historique relatif à l'exploitation ferroviaire.*

** **FIETSenWERK** est l'organisation faîtière des entreprises d'économie sociale actives dans la location de vélos. Elle promeut également des valeurs sociétales sur le plan de la mobilité sur le chemin du travail. Elle défend de nouveaux développements autour de la mobilité cyclable pour apporter un soutien actif à une mobilité durable en réseau.*

Contact presse :

Wendy De Busschere: Responsable opérationnel Blue-bike

Mob.+32 491 72 39 72

e-mail: wendy.debusschere@blue-mobility.be